

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

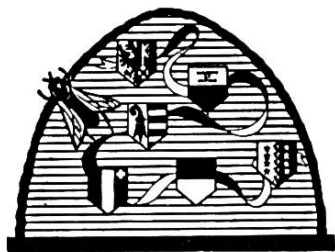
Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Peu avant mon départ, la jeune femme d'un de mes amis lieutenant Yougoslave, prisonnier en Allemagne, me demanda la permission de la conduire aussi au rucher. Elle possédait sur ce même emplacement 5 colonies sous la sauvegarde de mon maître apiculteur. Comme elle était jeune et brave j'acceptai.

Durant cette période chaude de l'année, elle était légèrement vêtue. Après notre arrivée sans aucun incident, le maître apiculteur alla chercher de l'eau avec une voiture. L'apicultrice mit sans autre un bonnet avec voile sur sa tête et commença la visite de ses colonies. Le soleil était très chaud. Il régnait une température pareille à celle d'un four à cuire. En jetant un regard du côté de la jeune femme, je remarquai qu'elle paraissait atteinte d'une certaine nervosité et me dirigeai lentement vers elle. Mais, le diable était déjà déchaîné ! En se penchant, la jeune femme permettait aux abeilles de s'introduire entre son voile et ses habits. En secouant la tête, le bonnet chavira et le voile béant n'offrait plus aucune protection. Déjà après la première piqûre, la jeune femme qui paraissait pourtant très vaillante perdit tous ses moyens et laissa choir à ses pieds le cadre qu'elle tenait. O détresse ! Les abeilles énervées, furieuses, s'introduisirent sous la robe et la blouse. Par les mouvements et la pression des habits elles piquèrent à qui mieux mieux ! La pauvre gémissait et se voilait la face avec ses mains. Entre-temps, le maître apiculteur était revenu et courut comme une belette chercher l'aide d'une apicultrice dans un rucher voisin. J'enveloppai alors la désespérée dans une couverture et la portai sur un lit dans la cabane. La même procédure commença comme précédemment décrite pour Antal. Un quart d'heure après, une injection eut lieu. Déjà l'après-midi la situation était rétablie et le retour à la maison put s'effectuer.

A la lecture de ces lignes certains diront : Ce sont les véritables parfums de la transhumance. D'accord, mais avec quelques gouttes d'amertume.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Section des Alpes

† Jacques Carter

Nous avons le chagrin d'annoncer le décès de notre cher collègue Jacques Carter, à l'âge de 81 ans.

Anglais, né à Bristol, domicilié à Aigle dès l'âge de 2 ans, Jacques Carter est appelé sous les drapeaux au début du conflit 1914-1918 et sert fidèlement son pays. En 1918, il rentre en Suisse, marie une Vaudoise, se fait naturaliser et fait tout son service militaire dans son pays d'adoption ! Au cours de celui-ci il tombe... sous les ordres de sgtm. Albert Henchoz, apiculteur et caissier de notre section ! Est-ce depuis ce jour-là qu'une indéfectible amitié lia nos deux membres ? Nous le pensons sincèrement.

Jacques Carter était un homme calme, pondéré, très attaché à sa section. Nous avons encore eu le privilège de le compter parmi nous à notre dernière assemblée l'automne dernier. Mais il nous révéla toute son appréhension quant à l'avenir. Hélas ! son inquiétude n'était que trop réelle. A ses proches, à son fils spécialement, nous exprimons encore nos sentiments de vive sympathie.

Le président.

Section de La Veveyse

† Joseph Vauthey

C'est avec consternation que nous parvenait la triste nouvelle du décès de notre collègue et ami M. Joseph Vauthey, de Remaufens, survenu après quelques jours de maladie à l'âge de 66 ans. Membre de la section depuis 1943, il avait eu le plaisir de recevoir la récompense de la SAR en témoignage de reconnaissance pour ses 25 années de fidélité.

Il se dévoua également aux affaires publiques de sa commune et était entre autres officier d'état civil.

Ses imposantes funérailles, jeudi 15 janvier 1970 furent un témoignage émouvant d'estime et d'amitié comme aussi l'assurance de nombreuses marques de sympathie à M^{me} Vauthey et à sa famille.

H. L.

Section Grandson et Pied du Jura

† Abel Simon

Le décès de M. Abel Simon, survenu au début de novembre, à l'âge de 74 ans, a peiné tous ceux qui ont connu cet excellent citoyen.

Il était né à Novalles et y a passé toute sa vie d'agriculteur et d'apiculteur. C'était un homme qu'on aimait rencontrer, de bon conseil.

Il fut pendant 24 ans municipal, tâche qu'il remplissait avec courtoisie et bonne humeur.

Comprenant bien vite les possibilités apicoles de l'époque, il avait appris le métier avec feu Arnold Mayor, excellent apiculteur lui-même, qui avait été président de la SAR dans les années 1915 à 1933.

M. Simon fut digne de son conseiller. Il aimait ses abeilles et son rucher. Il s'en occupa depuis tout jeune déjà, et pratiqua tout d'abord avec 25 ruches en paille. C'était le temps où dents-de-lion et esparcettes, chaque année, remplissaient abondamment les « bennons ».

Le jour où les infirmités et l'âge de feu Arnold Mayor ne lui permirent plus de quitter sa demeure, A. Simon lui acheta son rucher composé d'une vingtaine de colonies, pour atteindre l'effectif respectable de 40 après cet achat.

Bon père, M. Abel Simon dut faire face à une lourde tâche. Malgré une famille nombreuse, avec une belle vaillance, il tint tête à l'adversité.

Les membres de la Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura qui l'ont connu lui garderont un vivant souvenir.

A sa famille va l'expression de notre très respectueuse sympathie.

† Edouard Clerc

Le 30 janvier, nous parvenait la nouvelle du décès de l'un des doyens les plus connus du Nord vaudois, M. Edouard Clerc, d'Essert-sous-Champvent, à l'âge respectable de 97 ans.

Alité depuis quelques semaines, M. Clerc avait fait preuve, jusqu'à la fin de l'année dernière, d'une vitalité exceptionnelle. Doué d'une mémoire prodigieuse, d'une belle intelligence et d'une expérience rare, le défunt jouissait, dans toute notre région, de la considération générale.

Né le 1^{er} janvier 1873, M. Edouard Clerc avait manifesté très tôt son intérêt pour l'enseignement, intérêt qui ne se démentit point par la suite, puisqu'il fut instituteur à Belmont-sur-Yverdon pendant quarante ans.

Au bénéfice de la retraite depuis 1933, M. Clerc mit ses capacités, son dévouement et ses forces au service de la communauté.

Il fut expert en cuniculture et en pomologie et syndic d'Essert-sur-Yverdon pendant un quart de siècle, soit de 1936 à 1961. A 88 ans, M. Clerc fut le doyen des syndics vaudois en fonction, peut-être même des présidents de communes de Suisse.

A côté de toutes ces places, cet homme s'occupait d'apiculture, il soignait ses abeilles avec beaucoup d'affection. Il occupa dans la Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura la place de secrétaire, et ce de 1933 à 1936, et celle de caissier de 1937 à 1956, année où il fut nommé membre d'honneur de notre section en récompense de ses mérites.

Personnalité au rayonnement exceptionnel, M. Edouard Clerc laissera à tous ceux qui l'ont connu et approché, le souvenir d'un homme droit, ferme et bon, d'un citoyen exemplaire.

Veuille sa famille, douloureusement éprouvée par son départ, croire à notre profonde sympathie.

† Ami Sahli

C'est le 12 novembre écoulé qu'on rendait les derniers devoirs à M. Ami Sahli, visage familier des Yverdonnois.

La nouvelle de sa mort a peiné tous ceux qui l'ont connu, car il était très sympathique, très avenant et il faisait bon en sa compagnie. Il était l'un des anciens de la fabrique Paillard, puisqu'il fit partie de la première équipe d'ouvriers de l'usine quand elle commença son activité à Yverdon.

Il a fait dans cette maison une belle carrière de 46 ans.

Il n'aura pas joui bien longtemps de sa retraite qu'il avait prise il y a deux ans.

M. Ami Sahli était un charmant camarade, toujours plein d'entrain, optimiste et réconfortant. Il avait de nombreux amis qui lui étaient très attachés.

Membre de la Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura à partir de 1941, il assistait régulièrement aux assemblées. Malgré son petit apier de 5 colonies, il le conduisait avec beaucoup de bon sens et de compréhension.

Les apiculteurs du Nord vaudois garderont du défunt un excellent souvenir. Ils réitérent à la famille endeuillée, leur sincère sympathie.

Communiqués

Société d'apiculture de Lausanne

Amicale de mars : Elle aura lieu au Café de Grancy, le vendredi 20 mars, à 20 h. 30.

Forum : Comment développer ses colonies au printemps.

Sucre : Une livraison est prévue, vers la fin mars, au prix de Fr. 66.— les 100 kilos, pris au quai de l'USAR, à Renens.

Nous recommandons aux apiculteurs de s'approvisionner pour le nourrissage de **printemps seulement**. Une deuxième distribution sera organisée plus tard, car nous espérons des conditions plus favorables.

Veillez adresser vos commandes et verser le montant de votre souscription au CCP de la Société d'apiculture de Lausanne, N° 10 - 2724, avant le 15 mars.

Les souscripteurs seront avisés par la poste du moment exact de la livraison à l'USAR.

Le comité.

Comptes rendus

Société d'apiculture de Marly et environs

C'est à Marly que les apiculteurs de cette région avaient été convoqués pour leur assemblée générale, le 8 février dernier.

En déclarant l'assemblée ouverte, M. Macherel, président, souhaite la bienvenue à tous les membres qui, malgré le mauvais temps, n'ont pas hésité à se déplacer en grand nombre. Sans plus attendre, il passe à l'ordre du jour.

La lecture du protocole ne donnant lieu à aucune remarque (sinon le montant des petites cotisations) il est approuvé à l'unanimité. Il en va de même des comptes qui, grâce à la vigilance de notre dévoué caissier, poursuivent une courbe ascendante.

Dans son rapport, le président fait remarquer que le bel automne que nous avons eu a permis à nos abeilles de faire d'amples provisions et de nombreuses sorties. Pour le moment, il semble n'y avoir ni traces suspectes de dysenterie, ni colonies péries. Mais la période vraiment critique ne fait que commencer et c'est finalement février et mars qui décideront de la qualité de l'hivernage. La cadence de la fuite des jours nous indique que bientôt le travail va reprendre. Il est aussi temps pour nous de se préparer avec soin. Pour être dans le vent, c'est encore et toujours la sélection qui retiendra l'attention des apiculteurs, sélection qui pose parfois de nombreux et difficiles problèmes à résoudre. Rappelons en passant qu'en Tchécoslovaquie, en Allemagne et en Suisse romande, la race carniolienne gagne du terrain. Voulons-nous rester isolés, ou vivre à l'heure européenne ? Pour terminer, M. Macherel remercie tous ceux qui s'occupent des dépôts de sucre ; toute sa reconnaissance va aussi à ceux qui mettent leur rucher à disposition afin de rendre les réunions plus intéressantes.

Contrôle des miels : l'activité de la commission a été réduite et 2 apiculteurs seulement ont fait contrôler leur miel. Ajoutons que la récolte des miels a été très faible.

Rapport des inspecteurs de ruchers : le printemps a été capricieux. Les miels emmagasinés n'ont pas été favorables et nombre de ruches ont péri. On signale : 3 cas de loque américaine à Grolley, 2 cas à Ponthaux et 1 cas à Corminbœuf — aucun cas de loque européenne. Couvain calcifié : quelques cas bénins. Anomalie du couvain : en observant bien, on en trouve un assez grand nombre et, finalement, aucun cas d'acariose.

Rapport de la station de Coppi : on peut dire qu'il est satisfaisant. Beaucoup de soins ont dû être apportés aux colonies afin de garantir un nombre suffisant de bourdons. Le nombre d'apiculteurs apportant leurs ruchettes à la station est en augmentation.

Programme d'activité pour cette année : Mars : conférence de M. Richard, de Saint-Maurice, sur l'« Evolution en apiculture ». Une visite aux stations de fécondation de Coppi et des Verdières est prévue. Pour le reste, plusieurs réunions seront réservées aux débutants.

Après quelques questions traitées dans les « divers », M. Macherel lève l'assemblée, en souhaitant à tous une bonne rentrée.

G. H.

Convocations

Section des Alpes

L'assemblée générale de printemps aura lieu à Aigle le dimanche 15 mars prochain, dans la grande salle de l'Hôtel de l'Etoile, à 14 heures 30. Nous vous proposons l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée. 2. Lecture du procès verbal de l'assemblée d'automne. 3. Admissions, démissions, décès. 4. Rapport du comité et des délibérations des assises de la FV et de la SAR. 5. Réunion d'été. 6. Course. 7. Vétérans. 8. Propositions individuelles.

L'ordre du jour épuisé, il y aura le tirage de la tombola qui est comme d'habitude, alimentée par les sociétaires. Ne l'oublions pas. *Le comité.*

Société d'apiculture de Moudon et environs

Chaque membre est cordialement invité à participer à notre prochaine « assemblée générale » de printemps, qui sera tenue à Moudon, Hôtel du Pont, le dimanche après-midi 15 mars 1970, dès 13 h. 30, selon ordre du jour suivant :

1. Appel. 2. Lecture et adoption du procès-verbal. 3. Rapport du caissier. 4. Rapport des vérificateurs des comptes, MM. Gilliéron et Streit. 5. Nomination d'un vérificateur suppléant. 6. Nomination statutaire du comité. 7. Admissions et démissions. 8. Contrôle du miel 1970. 9. Cours apicole 1970. 10. Sortie d'été. 11. Tribune libre et propositions individuelles.

Pas de production spéciale pour cette rencontre, votre comité se recommande néanmoins, vu l'importance des sujets à traiter. *Le comité.*

Section de La Glâne

Une série de séances sont organisées auxquelles les membres sont cordialement invités avec leurs épouses :

Samedi 7 mars, à Villarimboud, à l'auberge, à 20 heures.

Dimanche 8 mars, à Vauderens, à l'auberge, à 20 heures.

Samedi 14 mars, à Villarsiviriaux, à l'auberge, à 20 heures.

Samedi 21 mars, à Chavannes-Romont, à l'Auberge de Hauterive, à 20 heures.

Dimanche 22 mars, à Promasens, à l'auberge, à 20 heures.

Les thèmes traités seront : Anatomie et physiologie de l'abeille - le cycle évolutif - le démarrage au printemps - les maladies. Les exposés seront illustrés par des projections en couleurs.

Venez-y et amenez vos amis.

Le comité.

Société d'apiculture de la Veveyse

Votre comité a décidé d'organiser un loto gastronomique qui est fixé au samedi 14 mars 1970, à Attalens, Hôtel de Ville, à 20 h. 15.

Qu'on réserve cette soirée.

Le comité.

Société d'apiculture La Côte neuchâteloise

L'assemblée générale annuelle de section aura lieu le vendredi 6 mars 1970, à 20 heures, à la grande salle du Restaurant des Beaux-Arts, rue Pourtalès, à Neuchâtel.

L'ordre du jour comprendra notamment la distribution des récompenses aux lauréats du concours des ruchers de 1969.

Il est rappelé aux membres de la société que le caissier centralise les commandes de sucre afin de l'obtenir aux meilleures conditions (1^{er} choix de Cuba, Fr. 80.— les 100 kilos, moins 2 % d'escompte. Livraison à domicile). C'est le moment de transmettre vos ordres à : Maurice Niederhauser, caissier, Jordil, 2022 Bevaix. Téléphone 6 65 06.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Convocation : Réunion amicale mensuelle le lundi 9 mars 1970, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue Cornavin 4, à 20 h. 30.

Sujets : Les travaux du mois.

Les paquets d'abeilles, aperçu sur une technique pratiquée par certains apiculteurs étrangers.

Section de Cossonay et environs

L'assemblée générale est fixée au dimanche 15 mars, à 13 h. 45, au Café de la Gare, Cossonay (M. Pelletier).

Les membres et leurs amis sont tous cordialement invités. L'ordre du jour habituel sera suivi de clichés ou d'une conférence et d'une partie récréative agrémentée de la tombola en faveur de la prochaine course.



Cet avis tient lieu de convocation.

Le comité.

Société d'apiculture de Marly et environs

Nous rappelons à tous nos membres que notre prochaine réunion aura lieu le 15 mars prochain, à 14 heures, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly-le-Grand. Nous vous invitons à venir nombreux écouter la conférence que donnera M. Amédée Richard, de Saint-Maurice, conseiller apicole, conférence sur l'évolution de l'apiculture.

Le comité.

 <p>Les abeilles ne piquent plus Vareuse « Hermetic », ensemble couvrant tête, nuque, bras, mains et corps jusqu'à la ceinture (voile grillage de verre ; élastique à la taille). Nouveaux gants spéciaux en cuir extrasouple et lavable. Prix : Fr. suisses 25.50 port inclus Supplément pour pantalon serré à la taille et aux chevilles, complétant parfaitement l'ensemble « Hermetic » Fr. 8.50 port compris Retour accepté dans les 8 jours en cas de non convenance.</p> <p>J. OLLAGNON 42 - ST-PAUL-EN-CORNILLON FRANCE CCP No 12 - 14107 GENEVE</p>	 <p>Pour un bon imprimé:</p> <p>Corbaz S.A. Montreux</p>
---	--

Apiculteurs, dès maintenant vous pouvez commander vos cadres, tous systèmes et modèles, tilleul ou sapin. Sur demande, pose de feuilles gaufrées pour livraisons du printemps. Prix avantageux.

S'adresser à Léon Jecker, commissaire apicole, 2718 Lajoux. Tél. (032) 91 92 57.

A VENDRE **essaims naturels** jusqu'à disponibilité de souches saines (certificat de santé). Reines marquées. Prix du jour.

S'adresser à **Graziano Varini**, apiculteur, **6601 Locarno** (TI).

A VENDRE 20 ruches D.B. vides, complètes, 1 ruche pépinière à 6 compartiments, 25 ruchettes de fécondation, 25 ruchettes D.B. à 6 demi-cadres, le tout à l'état de neuf, prix intéressant pour le lot.

S'adresser à Paul Tripet, avenue des Alpes 90, 2000 Neuchâtel.